



Toulouse, le 28 Septembre 2012

**Communiqué suite à l'arrestation de la jeune femme violée la nuit du 03 au 04 septembre par deux policiers pour motif d' « atteinte à la pudeur »**

La nuit du 03 au 04 septembre 2012, une jeune femme et son fiancé ont été arrêtés par trois policiers. Pendant que l'un d'entre eux s'occupait du fiancé, les deux autres ont conduit la jeune femme à l'arrière de la voiture et l'ont violée.

Mais mercredi 26 septembre, la jeune femme et son fiancé ont été convoqués au tribunal en tant qu'accusés du délit d' « atteinte à la pudeur », car selon les agresseurs, le couple était dans une « position immorale ». La jeune femme a été également confrontée à ses deux agresseurs.

Devant cette mascarade, nous souhaitons faire part de notre vive indignation et nous :

- demandons l'annulation des poursuites contre la jeune victime,
- demandons à ce que les policiers soient suspendus de leurs fonctions dans les plus brefs délais,
- demandons à ce que les policiers soient jugés pour ce viol comme n'importe quel autre citoyen ayant commis ce crime impardonnable et inexplicable,
- demandons au gouvernement de condamner fermement ce crime et de soutenir la victime en n'en faisant pas l'accusé,
- demandons la création d'une cellule d'aide psychologique pour la victime et malheureusement les futures victimes de viol,
- demandons au gouvernement de veiller à ce que cessent ces pratiques courantes,
- exigeons au gouvernement de protéger les droits des femmes contre toute violence verbale ou physique,
- veillerons à ce que les femmes tunisiennes gardent les droits qu'elles ont pu acquérir depuis la promulgation du Code de Statut Personnel en 1956, qui leur permettent jusqu'à aujourd'hui une égalité des sexes dans plusieurs domaines et une distinction dans le monde arabe.

*Association Jasmin Tunisie Liberté & Démocratie.*